

Huile de compresseur

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, No 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Version : compoil.001

SECTION 1. : IDENTIFICATION

1.1 Étiquette du produit

Forme du produit : Mixture

Nom du produit : Huile synthétique pour compresseur ISO 100 / Huile synthétique pour compresseur à air mélangée ROLAIR

Codes produit : 3400GRP3

Synonymes : Tetra 100 Groupe 3

1.2 Utilisation prévue du produit

Huile de compresseur

1.3 Nom, adresse et téléphone de la partie responsable

Corey Oil LTD PO Box 8 North Lake, WI 53064 (262) 966-0868

1.4 Numéro d'urgence

INFOTRAC (800) 535-5053

SECTION 2. : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-US)

Non classés

Texte intégral des phrases H: voir section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) : Pas nécessaire

Mot de signal (GHS-US) : Pas dangereux

Mentions de danger (GHS-US) : Pas nécessaire

Conseils de prudence (GHS-US) : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et réglementations internationales.

2.3 Autres dangers

Le mélange se compose de substances susceptibles de présenter un risque d'aspiration. L'aspiration peut entraîner une pneumonie chimique (liquide dans les poumons), des lésions pulmonaires graves, une insuffisance respiratoire et même la mort.

2.4 Toxicité aiguë inconnue (GHS-US)

9,73 pour cent du mélange sont constitués d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

SECTION 3. : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Les substances

N'est pas applicable

Huile de compresseur

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, No 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Version : compoil.001

3.2 Mixture

Nom	Étiquette du produit	% (p/p)	Classification (GHS-US)
Distillats de pétrole, déparaffinés au solvant	(CAS No) 64742-65-0	75.75 – 95, 64 - 85	Non classés
paraffinique lourd, Distillats, pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités	(CAS No) 64742-54-7	0 – 11, 10 - 17	Non classés
Acide phosphorodithioïque, esters O, O-di-alkyle en C1-14, sels de zinc	(CAS No) 68649-42-3	0.7 - 2.7	Chronique aquatique 3, H402

* L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact de composition ont été retenus comme secret commercial au sens de la norme OSHA Hazard Communication Standard [29 CFR 1910.1200].

* Plus d'une des plages de concentration prescrites par le Règlement sur les produits contrôlés a été utilisée au besoin, en raison de la composition variable.

Texte intégral des phrases H: voir section 16

SECTION 4. : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Général : Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (montrez-lui si possible l'étiquette).

Inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Rincez la zone affectée avec de l'eau ou du savon et de l'eau pendant au moins 15 minutes. Lavage

vêtements contaminés avant réutilisation. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou persiste.

Lentilles de contact : Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact, si présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Obtenez des soins médicaux.

Ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Général : Aucun effet significatif ou danger critique.

Inhalation : Une surexposition peut être irritante pour le système respiratoire.

Contact avec la peau : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.

Lentilles de contact : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

Ingestion : L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets indésirables.

Symptômes chroniques : Aucun effet significatif ou danger critique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin (montrez-lui si possible l'étiquette).

SECTION 5. : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utilisez un moyen d'extinction approprié pour le feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés : N'utilisez pas de jet d'eau lourd. L'utilisation d'un jet d'eau important peut propager le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Non inflammable mais favorisera la combustion.

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Huile de compresseur

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, No 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Version : compoil.001

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures de précaution Incendie : Soyez prudent lorsque vous combattez un incendie chimique. En cas d'incendie, des fumées dangereuses seront présentes.

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

Produits de combustion dangereux : En cas d'incendie, peut produire des fumées, de la fumée, des oxydes de carbone et des hydrocarbures.

Les autres informations : Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

Référence à d'autres sections

Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6. : MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer (vapeurs, brouillards, aérosols).

6.1.1. Pour le personnel non urgentiste

Équipement protecteur : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuez le personnel inutile.

6.1.2. Pour le personnel d'urgence

Équipement protecteur : Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection appropriée.

Procédures d'urgence : Arrêtez la fuite si cela est sécuritaire. Éliminez les sources d'inflammation. Aérez la zone.

6.2 Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Avertir les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenez tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. **Méthodes de nettoyage :** Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Les déversements doivent être contenus avec des barrières mécaniques.

Transférer le matériau déversé dans un conteneur approprié pour l'élimination. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la rubrique 8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section 13.

SECTION 7. : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Toute utilisation proposée de ce produit dans des procédés à température élevée doit être soigneusement évaluée pour garantir que des conditions de fonctionnement sûres sont établies et maintenues. Pratiquez un bon entretien - le déversement peut être glissant sur une surface lisse, humide ou sèche.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et les autres zones exposées avec un savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Conformez-vous aux réglementations applicables.

Huile de compresseur

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, No 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Version : compoil.001

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Tenir / stocker à l'abri de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

7.3 Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Fluide hydraulique.

SECTION 8. : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Pour les substances énumérées dans la section 3 qui ne sont pas énumérées ici, il n'y a pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'agence de conseil appropriée, y compris : ACGIH (TLV), NIOSH (REL), OSHA (PEL), les gouvernements provinciaux canadiens ou le gouvernement mexicain.

8.2 Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Des fontaines de rinçage oculaire d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.



Équipement de protection individuelle : Lunettes de protection. Gants.

Matériaux pour vêtements de protection : Matériaux et tissus chimiquement résistants.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les produits chimiques ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Portez des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire : Utiliser un respirateur approuvé par NIOSH ou un appareil respiratoire autonome chaque fois que l'exposition peut dépasser les limites d'exposition professionnelle établies.

Contrôles de l'exposition environnementale : Ne laissez pas le produit se répandre dans l'environnement.

Contrôles de l'exposition des consommateurs : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9. : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: ambre
Odeur	: Hydrocarbure léger
Seuil d'odeur	: Indisponible
pH	: Indisponible
Taux d'évaporation	: Indisponible
Point de fusion	: Indisponible
Point d'ébullition	: Indisponible
Point de rupture	: 204C / 400C
La température d'auto-inflammation	: Indisponible
Température de décomposition	: Indisponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Indisponible
Limite inférieure d'inflammabilité	: Indisponible

Huile de compresseur

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, No 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Version : compoil.001

Limite supérieure d'inflammabilité	: Indisponible
La pression de vapeur	: Indisponible
Densité de vapeur relative à 20 ° C	: Indisponible
Densité relative	: Indisponible
Gravité spécifique	: 0.85
Solubilité	: Négligeable
Coefficient de partage : N-octanol / eau	: Indisponible
Viscosité	: Indisponible
Viscosité, cinématique	: Indisponible
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif
Données d'explosion - Sensibilité aux chocs mécaniques	: Ne devrait pas présenter de risque d'explosion en raison d'un impact mécanique
Données d'explosion - Sensibilité aux décharges statiques	: Ne devrait pas présenter de risque d'explosion en raison d'une décharge statique

SECTION 10. SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité** : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.
- 10.2 Stabilité chimique** : Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
- 10.4 Conditions à éviter** : Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses, chaleur, surfaces chaudes, étincelles, flammes nues, matériaux incompatibles et autres sources d'inflammation.
- 10.5 Matériaux incompatibles** : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : Aucune décomposition attendue dans des conditions normales d'utilisation et de stockage

SECTION 11. : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques - Produit

Toxicité aiguë : Non classés

Données LD50 et CL50 : Indisponible

Corrosion / irritation cutanée : Non classés

Lésions oculaires / irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Tératogénicité : Non classés

Cancérogénicité : Non classés

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classés

Toxicité pour la reproduction : Non classés

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classés

Risque d'aspiration : Non classés

Symptômes / blessures après l'inhalation : Une surexposition peut être irritante pour le système respiratoire.

Symptômes / blessures après contact avec la peau : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.

Symptômes / blessures après contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

Huile de compresseur

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, No 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Version : com poil.001

Symptômes / blessures après ingestion : L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets gastro-intestinaux indésirables.

Symptômes chroniques : Non classés

11.2 Informations sur les effets toxicologiques - Ingrédient (s)

Données LD50 et CL50 :

Paraffinique lourd, Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (64742-54-7)	
DL50 par voie orale ,rat	> 2000 mg/kg
DL50 par voie cutanée,lapin	> 2 g/kg
Distillats de pétrole, déparaffinés au solvant (64742-65-0)	
DL50 par voie orale ,rat	> 5000 mg/kg
DL50 par voie cutanée,lapin	> 5 g/kg

SECTION 12. : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité

Écologie - Général : Toxique pour la vie aquatique.

Acide phosphorodithioïque, esters O, O-di-alkyl en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)	
CL50 Poisson 1	1,0 - 5,0 mg / l (durée d'exposition: 96 h - Espèce : Pimephales promelas [statique])
EC50 Daphnie 1	1 - 1,5 mg / l (durée d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)
LC 50 Poisson 2	10,0 - 35,0 mg / l (durée d'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas [semi-statique])
Distillats de pétrole, déparaffinés au solvant (64742-65-0)	
EC50 Daphnia 1	> 1000 mg / L (durée d'exposition: 48 h - Espèce : Daphnia magna)
CL50 Poisson 1	> 5000 mg / l (durée d'exposition : 96 h - Espèce : Oncorhynchus mykiss)
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (64742-54-7)	
CL50 Poisson 1	> 5000 mg / l (durée d'exposition : 96 h - Espèce : Oncorhynchus mykiss)
EC50 Daphnie 1	> 1000 mg / l (durée d'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité

Indisponible

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Indisponible

12.4 Mobilité dans le sol

Indisponible

12.5 Autres effets indésirables

Les autres informations : Évitez le rejet dans l'environnement.

SECTION 13. : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'évacuation des eaux usées : Ne jetez pas dans les égouts; Éliminez ce produit et son contenant de manière sûre. Ne jetez pas dans les égouts. Ne jetez pas les déchets dans les égouts.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminez les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.

Huile de compresseur

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, No 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Version : compoil.001

SECTION 14. : INFORMATIONS DE TRANSPORT

14.1 Conformément au DOT Non réglementé pour le transport

14.2 Conformément à IMDG Non réglementé pour le transport

14.3 Conformément à l'IATA Non réglementé pour le transport

14.4 Conformément au TMD Non réglementé pour le transport

SECTION 15. : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlements fédéraux américains

Classes de danger SARA Section 311/312	Non classés
----------------------------------------	-------------

15.2 Réglementations des États américains

Aucune remarque

15.3 Règlements canadiens

Classification SIMDUT	Non classés
Acide phosphorodithioïque, esters O, O-di-alkyl en C1-14, sels de zinc (68649-42-3)	
Inscrit sur la LIS canadienne (liste intérieure des substances)	
Classification SIMDUT	Classe D Division 2 Subdivision B - Matière toxique causant d'autres effets toxiques
Distillats de pétrole, déparaffinés au solvant (64742-65-0)	
Inscrit sur la LIS canadienne (liste intérieure des substances)	
Classification SIMDUT	Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT
Distillats de pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités (64742-54-7)	
Inscrit sur la LIS canadienne (liste intérieure des substances)	
Classification SIMDUT	Produit non contrôlé selon les critères de classification du SIMDUT

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

SECTION 16. : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de révision : 23/06/2015

Les autres informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences SDS de l'OSHA Norme de communication des dangers 29 CFR 1910.1200.

Phrases de texte intégral du SGH:

P273	Évitez le rejet dans l'environnement
P501	Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Numéros de produit

Partie responsable de la préparation de ce document

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit uniquement à des fins de santé, de sécurité et d'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une propriété spécifique du produit.

Amérique du Nord GHS US 2012 & SIMDUT 2